

**Fiche de données de sécurité
selon l'ARLA**

Date d'impression : 09/26/2023

Révision: 09/26/2023

1 Identification· **Identificateur de produit**· **Nom du produit** : MAGISTER® SC Acaricide· **Code du produit** : CA_FR_10· **No CAS** :

FÉNAZAQUINE (205 g/L): 120928-09-8

No D'HOMOLOGATION 34544

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Groupe 21 Acaricide

Groupe 39 Fongicide

· **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**· **Producteur/fournisseur** :

Gowan Company L.L.C.

P.O. Box 5569

Yuma, Arizona 85366-5569

Gowan Canada 1-800-960-4318

· **Service chargé des renseignements** : sds@gowanco.com· **Numéro d'appel d'urgence** :

Chemtrec de téléphone d'urgence 24 - Heures: (déversement, fuite ou d'incendie)

à l'intérieur US & Canada: (800) 424-9300

à l'extérieur des États-Unis et Canada: +011 (703) 527-3887

En cas d'urgence médicale (ProPharma Group®): (888) 478-0798

2 Identification des dangers· **Classification de la substance ou du mélange**

GHS06 Tête de mort sur deux tibias

Toxicité aiguë - voie orale – catégorie 2 H300 Mortel en cas d'ingestion.



GHS07

Toxicité aiguë - par inhalation - catégorie 4 H332 Nocif par inhalation.

Irritation cutanée - catégorie 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

· **Éléments d'étiquetage**· **Éléments d'étiquetage SGH** Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).· **Pictogrammes de danger**

GHS06



GHS07

· **Mention d'avertissement** Danger

(suite page 2)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon l'ARLA

Date d'impression : 09/26/2023

Révision: 09/26/2023

Nom du produit : MAGISTER® SC Acaricide

(suite de la page 1)

· **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage :**

FÉNAZAQUINE (ISO)

· **Mentions de danger**

H300 Mortel en cas d'ingestion.

H332 Nocif par inhalation.

H315 Provoque une irritation cutanée.

· **Conseils de prudence**

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P264 Se laver soigneusement après manipulation.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280 Porter des gants de protection.

P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

P330 Rincer la bouche.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P332+P313 En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· **Principaux dangers :**

Fatal si avalé. Nocif si inhalé. Éviter de respirer les pulvérisations. Provoque une irritation de la peau. NE PAS mettre en contact avec la peau. Peut irriter les yeux. Éviter tout contact avec les yeux.

· **Système de classification:**

· **NFPA ratings (scale 0 - 4)**



Santé = 2

Feu = 0

Réactivité = 0

INDICE DE RISQUE:

4 Risques graves

3 Danger sérieux

2 Risque modéré

1 Léger danger

0 Risque minimal

3 Composition/information sur les ingrédients

· **Caractérisation chimique : Mélanges**

· **Description :** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· **Composants dangereux :**

CAS: 120928-09-8	FÉNAZAQUINE (ISO)	205 g/L
	Toxicité aiguë - voie orale – catégorie 3, H301; Toxicité aiguë - par inhalation - catégorie 4, H332	

· **Indications complémentaires :** Pour le libellé des mentions de danger citées, se référer au chapitre 16.

CA/FR

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon l'ARLA

Date d'impression : 09/26/2023

Révision: 09/26/2023

Nom du produit : MAGISTER® SC Acaricide

(suite de la page 2)

4 Premiers soins

· **Description des premiers secours**

· **Remarques générales :**

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

Pour les urgences médicales composer 1-888-478-0798.

· **Après inhalation :**

- Déplacer la personne vers une source d'air frais.
- Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible.
- Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

· **Après contact avec la peau :**

- Enlever tous les vêtements contaminés.
- Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes.
- Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

· **Après contact avec les yeux :**

- Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes.
- Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil.
- Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

· **Après ingestion :**

- Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.
- Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler.
- Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin.
- Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

· **Indications destinées au médecin :**

- **Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Inconnue
- **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Il n'y a pas d'antidote spécifique. Donner des soins de soutien. Le traitement doit se fonder sur le jugement du médecin selon les réactions de la victime

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

· **Moyens d'extinction**

· **Moyens d'extinction :**

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

· **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

· **Conseils aux pompiers**

· **Équipement spécial de sécurité :**

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
Porter un appareil de protection respiratoire.

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

· **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Portez un équipement de protection. Tenir les personnes non protégées à distance.

· **Précautions pour la protection de l'environnement :**

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité selon l'ARLA

Date d'impression : 09/26/2023

Révision: 09/26/2023

Nom du produit : MAGISTER® SC Acaricide

(suite de la page 3)

- Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :**
Recueillir les liquides à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (sable, terre, terre de diatomées, vermiculite)
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Assurer une aération suffisante.
 - **Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manutention et stockage

- **Manipulation :**
 - **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Eviter la formation d'aérosols.
 - **Préventions des incendies et des explosions :** Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
 - **Stockage :**
 - **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :** Aucune exigence particulière.
 - **Indications concernant le stockage commun :** Ne pas stocker avec les aliments des animaux ou humaines.
 - **Autres indications sur les conditions de stockage :** Tenir les emballages hermétiquement fermés.
 - **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Non disponibles.

8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :**
Sans autre indication, voir point 7.
- **Paramètres de contrôle**
 - **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
 - **Remarques supplémentaires :**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **Contrôles de l'exposition**
 - **Équipement de protection individuel :**
 - **Mesures générales de protection et d'hygiène :**
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Eviter tout contact avec la peau.
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
 - **Protection respiratoire :**
un respirateur muni d'une cartouche anti-vapeurs organiques approuvée par le NIOSH et d'un préfiltre approuvé pour les pesticides ou d'une boîte filtrante approuvée par le NIOSH pour les pesticides pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations.
En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité selon l'ARLA

Date d'impression : 09/26/2023

Révision: 09/26/2023

Nom du produit : MAGISTER® SC Acaricide

(suite de la page 4)

· **Protection des mains :**



Gants de protection

- **Matériau des gants** des gants résistant aux produits chimiques
- **Temps de pénétration du matériau des gants**
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- **Protection des yeux :**



Lunettes de protection, écran facial ou lunettes de sécurité.

· **Protection du corps :**

Les préposés à l'application et autres manipulateurs doivent porter:

- chemise à manches longues et pantalons longs
- Gants résistant aux produits chimiques
- chaussures et chaussettes

9 Propriétés physiques et chimiques

· **Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

· **Indications générales**

· **Aspect :**

- **Forme :** Liquide
- **Couleur :** Brun pâle
- **Odeur :** non distinctif
- **Seuil olfactif :** Non déterminée.

· **valeur du pH à 20 °C:** 8,46

· **Changement d'état**

- **Point de fusion :** Non déterminée.
- **Point d'ébullition :** Non déterminée.

· **Point d'éclair** Non applicable.

· **Inflammabilité (solide, gazeux) :** Non applicable.

· **Température de décomposition :** Non déterminée.

· **Auto-inflammation :** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· **Danger d'explosion :** Le produit n'est pas explosif.

· **Limites d'explosion :**

- **Inférieure :** Non déterminée.
- **Supérieure :** Non déterminée.

· **Pression de vapeur :** Non déterminée.

· **Densité à 20 °C:** 1,094 g/cm³

- **Densité relative** Non déterminée.
- **Densité de vapeur:** Non déterminée.
- **Taux d'évaporation:** Non déterminée.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité selon l'ARLA

Date d'impression : 09/26/2023

Révision: 09/26/2023

Nom du produit : MAGISTER® SC Acaricide

(suite de la page 5)

- | | |
|---|-----------------|
| · Solubilité dans/miscibilité avec | |
| · l'eau : | Dispersable |
| · Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Non déterminée. | |
| · Viscosité : | |
| · Dynamique : | Non déterminée. |
| · Cinématique : | Non déterminée. |
| · Autres informations Non disponibles. | |

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité** Non disponibles.
- **Stabilité chimique** Stable dans des conditions normales
 - **Décomposition thermique/conditions à éviter :** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **Conditions à éviter** Chaleur excessive
- **Matières incompatibles :** Oxydants forts, acides et bases fortes
- **Produits de décomposition dangereux :** Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Données toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë :**

· **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :**

Oral	LD50	434 mg/kg (conseil)
Dermique	LD50	>5.000 mg/kg (conseil)
Inhalatoire	LC50/4 h	1,46 mg/l (conseil)

- **Effet primaire d'irritation :**
 - **de la peau :** Modérément irritant
 - **des yeux :** Légère irritation
- **Sensibilisation :** Aucun effet de sensibilisation connu.
- **Indications toxicologiques complémentaires :**
Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:
Nocif
Irritant
Très toxique

· **Catégories cancérogènes**

· **IARC / CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)**

Aucun des composants n'est compris.

· **NTP / PNT (Programme National de Toxicologie)**

Aucun des composants n'est compris.

CA/FR

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité selon l'ARLA

Date d'impression : 09/26/2023

Révision: 09/26/2023

Nom du produit : MAGISTER® SC Acaricide

(suite de la page 6)

12 Données écologiques

- **Toxicité**

TOXIQUE pour les organismes aquatiques

Toxique por les abeilles

Toxique por certains arthropodes bénéfiques (qui peuvent inclure des insectes prédateurs et parasites, des araignées et des acariens).

- *Toxicité aquatique : Non disponibles.*
- *Persistance et dégradabilité Non disponibles.*
- **Comportement dans les compartiments de l'environnement :**
 - *Potentiel de bioaccumulation Non disponibles.*
 - *Mobilité dans le sol Non disponibles.*
- **Autres indications écologiques :**
 - **Indications générales :**
 - Catégorie de pollution des eaux 3 (D) (Classification propre): très polluant*
 - Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations, même pas en petite quantité.*
 - Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minime dans le sous-sol.*
- **Résultats des évaluations PBT et VPVB**
 - *PBT : Non applicable.*
 - *vPvB : Non applicable.*
- *Autres effets néfastes Non disponibles.*

13 Données sur l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**

- **Recommandation :**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

- **Emballages non nettoyés :**

- **Recommandation :**

Contenants recyclables:

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

1. *Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir*
2. *Rendre le contenant inutilisable.*

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants réutilisables:

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

CA/FR

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité selon l'ARLA

Date d'impression : 09/26/2023

Révision: 09/26/2023

Nom du produit : **MAGISTER® SC Acaricide**

(suite de la page 7)

14 Informations relatives au transport

<ul style="list-style-type: none"> · Numéro ONU · DOT/TMD, ADR, IMDG, IATA 	UN2902
<ul style="list-style-type: none"> · Désignation officielle de transport de l'ONU · DOT/TMD · ADR · IMDG, IATA 	PESTICIDE LIQUIDE, TOXIQUE, N.S.A. (FÉNAZAQUINE(ISO)) 2902 PESTICIDE LIQUIDE, TOXIQUE, N.S.A. (FÉNAZAQUINE (ISO)), ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS PESTICIDE, LIQUID, TOXIC, N.O.S. (Fenazaquin (ISO))
<ul style="list-style-type: none"> · Classe(s) de danger pour le transport · DOT/TMD (Règlement sur le transport des marchandises dangereuses): 	<div style="text-align: center;">  <p>TOXIC 6</p> </div>
<ul style="list-style-type: none"> · Classe · Label 	6.1 Matières toxiques. 6.1
<ul style="list-style-type: none"> · ADR 	<div style="display: flex; justify-content: center; gap: 10px;">   </div>
<ul style="list-style-type: none"> · Classe · Étiquette 	6.1 Matières toxiques. 6.1
<ul style="list-style-type: none"> · IMDG, IATA 	<div style="text-align: center;">  <p>6</p> </div>
<ul style="list-style-type: none"> · Class · Label 	6.1 Matières toxiques. 6.1
<ul style="list-style-type: none"> · Groupe d'emballage · DOT/TMD, ADR, IMDG, IATA 	III
<ul style="list-style-type: none"> · Dangers pour l'environnement : · Marine Pollutant : · Marquage spécial (ADR) : 	Le produit contient des matières dangereuses pour l'environnement : 4-[2-[4-(1,1-diméthyléthyl)phényl]-éthoxy]quinazoline Oui Signe conventionnel (poisson et arbre)
<ul style="list-style-type: none"> · Précautions particulières à prendre par l'utilisateur · Indice Kemler : · No EMS : · Stowage Category · Stowage Code 	Attention: Matières toxiques. 60 F-A,S-A B SW2 Clear of living quarters.

(suite page 9)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon l'ARLA

Date d'impression : 09/26/2023

Révision: 09/26/2023

Nom du produit : **MAGISTER® SC Acaricide**

(suite de la page 8)

· Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport :	
· DOT/TMD	
· Quantity limitations	Sur l'avion / rail de passagers: 60 L Sur l'avion cargo uniquement: 220 L
· ADR	
· Quantités limitées (LQ)	5L
· Quantités exceptées (EQ)	Code: E1 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml
· Catégorie de transport	2
· Code de restriction en tunnels	E
· IMDG	
· Limited quantities (LQ)	5L
· Excepted quantities (EQ)	Code: E1 Quantité nette maximale par emballage intérieur: 30 ml Quantité nette maximale par emballage extérieur: 1000 ml
· "Règlement type" de l'ONU :	UN 2902 PESTICIDE, LIQUID, TOXIC, N.O.S. (FENAZAQUIN (ISO)), 6.1, III, ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS

15 Informations sur la réglementation

· **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

· **Numéro d'autorisation de mise sur le marché :**

· **Section 355 (extremely hazardous substances):**

Aucun des composants n'est compris.

· **Section 313 (Specific toxic chemical listings):**

Aucun des composants n'est compris.

· **TSCA (Toxic Substances Control Act):**

Aucun des composants n'est compris.

· **Liste des substances domestiques (DSL) du Canada**

Aucun des composants n'est compris.

· **Liste extérieure des substances (LES) du Canada**

Aucun des composants n'est compris.

· **Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 0.1%)**

Aucun des composants n'est compris.

· **Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 1%)**

Aucun des composants n'est compris.

· **Éléments d'étiquetage SGH** Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité selon l'ARLA

Date d'impression : 09/26/2023

Révision: 09/26/2023

Nom du produit : MAGISTER® SC Acaricide

(suite de la page 9)

· **Pictogrammes de danger**

Non applicable



GHS06 GHS07

· **Mention d'avertissement** Danger

· **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage :**

FÉNAZAQUINE (ISO)

· **Mentions de danger**

Peut être mortel en cas d'ingestion

Nocif en cas d'inhalation

Provoque une irritation modérée des yeux.

Se laver soigneusement à l'eau et au savon après manipulation et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme ou de fumer

Éviter de respirer la poussière.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

H300 Mortel en cas d'ingestion.

H332 Nocif par inhalation.

H315 Provoque une irritation cutanée.

· **Conseils de prudence**

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P264 Se laver soigneusement après manipulation.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280 Porter des gants de protection.

P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

P330 Rincer la bouche.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P332+P313 En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· **Évaluation de la sécurité chimique :** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Phrases importantes**

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H332 Nocif par inhalation.

· **Service établissant la fiche technique :** Supply Chain

· **Contact :** sds@gowanco.com

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité selon l'ARLA

Date d'impression : 09/26/2023

Révision: 09/26/2023

Nom du produit : MAGISTER® SC Acaricide

(suite de la page 10)

· Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité 09/26/2023**· Acronymes et abréviations :***IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods**DOT: US Department of Transportation**IATA: International Air Transport Association**ELINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances**ELINCS: European List of Notified Chemical Substances**CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)**NFPA: National Fire Protection Association (USA)**LC50: Lethal concentration, 50 percent**LD50: Lethal dose, 50 percent**PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic**vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative*

CA/FR